

Aubenas, le 26/11/2020

Réaction du Président de la CCI Ardèche aux annonces du Président de la République et du Premier Ministre

Le Président de la République a présenté le 24 novembre 2020 les évolutions des règles de confinement, incluant la réouverture samedi 28 des commerces. Dans la foulée, le Premier Ministre a complété ce jour ses propos. Jean-Paul POULET réagit à ces nouvelles dispositions.

Une bonne nouvelle

« La réouverture des commerces dès le 28 novembre est **une bonne nouvelle et un soulagement**. Il y avait une énorme attente à la fois chez les commerçants et chez les clients. Je fais confiance à nos commerçants pour rouvrir dans le respect des protocoles sanitaires.

Une inquiétude persiste quant aux **restrictions des surfaces accessibles au public** pour garantir la distanciation sociale : les clients vont devoir se discipliner et il faut se préparer à voir des **files d'attente** devant les magasins. Certains clients risquent aussi d'accepter difficilement d'attendre : ils demanderont peut-être à être livrés ou amplifieront l'utilisation du retrait-magasin ou clic et collecte. La tendance de développement des achats en ligne est durable et nos commerçants doivent donc poursuivre leurs actions de renforcement de leur présence digitale. La CCI est pleinement mobilisée pour appuyer le déploiement d'un **véritable e-commerce de proximité**. »

Appel aux maires d'Ardèche

« Je pense que les municipalités doivent permettre, si cela est nécessaire aux commerçants, **d'exposer de la marchandise à l'extérieur des magasins** : ils ont besoin d'accélérer l'écoulement de leurs stocks tout en respectant les normes de surface par client accueilli.

De même, j'invite tous les maires concernés à **favoriser l'ouverture des commerces jusqu'à la fin d'année le dimanche**, toujours dans l'objectif de rattraper les chiffres d'affaires perdus et d'écouler les stocks constitués pour les fêtes de fin d'année. Sur ce point, Madame le Préfet m'a indiqué qu'il y aura de sa part une réponse favorable d'office pour les 4 prochains dimanches. »

Contact presse : Mickaël Villain T. 06 07 21 43 55 mickael.villain@ardeche.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche représente l'intérêt général de plus 13 000 entreprises ardéchoises. Les équipes des délégations d'Annonay et d'Aubenas accompagnent les entreprises dans de nombreux domaines : création-transmission-reprise d'entreprises, innovation, performance industrielle, environnement, apprentissage, développement commercial, formation...

[notre page Facebook](#)

[notre compte Twitter](#)

[notre page Linked.In](#)



Solidarité avec les restaurants

« Je pense enfin à **nos restaurateurs, exploitants de bars, aux professionnels de l'événementiel** et plus généralement à toutes les entreprises interdites d'ouverture qui vont continuer à subir des fermetures et des restrictions. Notre aide doit se concentrer sur ces professionnels et leurs salariés qui sont dans la détresse économique et psychologique. Notre CCI fera le maximum pour relayer leurs initiatives et les aider à profiter de toutes les aides.

Je demande aussi que **ne soient pas oubliés les hôtels** qui, même s'ils n'ont pas été frappés de fermeture administrative, doivent faire face à de dramatiques baisses de chiffre d'affaires. N'oublions pas que tous ne sont pas saisonniers et que nombreux sont ceux qui vivent et font vivre toute l'année notre territoire. En complément, les **fournisseurs des cafés, hôtels, restaurants**, tels que les grossistes de boissons par exemple, sont très touchés par la situation actuelle et méritent une solidarité forte. J'ai également appelé par courrier l'attention du Préfet sur ce point. »

Maintien de la cellule d'urgence Covid-19

« J'ai décidé de **maintenir la cellule d'urgence Covid** afin de rester, plus que jamais, aux côtés des entreprises ardéchoises. Elle est joignable aux horaires habituels de la CCI au 04.75.88.07.07 ou par mail : covid19@ardeche.cci.fr »

Contact presse : Mickaël Villain T. 06 07 21 43 55 mickael.villain@ardeche.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche représente l'intérêt général de plus 13 000 entreprises ardéchoises. Les équipes des délégations d'Annonay et d'Aubenas accompagnent les entreprises dans de nombreux domaines : création-transmission-reprise d'entreprises, innovation, performance industrielle, environnement, apprentissage, développement commercial, formation...

[notre page Facebook](#)

[notre compte Twitter](#)

[notre page Linked.In](#)